



OBLIGATOIRE

## Spécialiste de montagne

*L'armée forme des spécialistes de montagne aptes à relever les défis dans les zones montagneuses difficiles. Pour choisir cette fonction passionnante, il faut réussir un test d'aptitude prémilitaire. Les formations J+S civiles permettent de s'y préparer efficacement.*

La formation de spécialiste de montagne est très vaste. En plus de l'instruction militaire de base, elle permet d'approfondir plusieurs domaines et facettes de l'alpinisme et du sauvetage en haute montagne en les pratiquant sur le terrain. Au terme de la formation, l'insigne de haute montagne est décerné aux alpinistes méritants.

Avant le recrutement, il est utile d'avoir assisté à des cours de moniteur de groupe J+S (alpinisme, escalade sportive ou excursions à ski). Après avoir été recruté comme spécialiste de montagne, il faut encore réussir le test d'aptitude de deux jours à Andermatt.

### Contenu du test d'aptitude

- Connaissances de base
- Maîtrise des cordes
- Escalade
- Performances sportives
- Pratique et techniques du ski
- Compétences en technique alpine

### Informations

Commandement du Centre de compétences du Service alpin de l'armée (Cen comp S alp A)  
Waffenplatz West  
6490 Andermatt  
Tél. 058 468 83 21  
kdo.gebirgsdienst@vtg.admin.ch  
www.armee.ch/gebirgsdienst